



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques

Section d'Ille-et-Vilaine

Compte rendu de la CAP Locale du 05 juillet 2013

MOUVEMENT LOCAL DES INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES AU 01^{ER} SEPTEMBRE 2013

Cette CAP, présidée par M ZOLLER avait pour but l'examen des demandes nationales et locales de mutations au sein de l'Ille et Vilaine. Il est bon de préciser que c'était la première CAP où les règles de mutations étaient communes entre les deux filières. FO note un fort désir de mobilité de la part des cadres A de l'Ille et Vilaine : 28 demandes pour la filière fiscale et 23 demandes pour la filière gestion publique.

Dans le cadre de ce mouvement, 13 inspecteurs de la filière fiscale et 10 inspecteurs de la filière gestion publique ont été mutés.

Concernant la filière fiscale, 10 inspecteurs ont obtenu leur premier choix, 2 inspecteurs ont obtenu leur 3^{ème} vœux et un inspecteur a obtenu un SIP rennais non sollicité, alors qu'il demandait d'autres SIP rennais.

Concernant la filière gestion publique, 7 inspecteurs ont obtenu leur premier choix, 2 inspecteurs ont obtenu leur deuxième choix et un inspecteur a été affecté sur un poste non demandé.

Par ailleurs, FO constate le nombre important de cadres A laissés à la disposition du directeur ou affectés dans l'équipe de renfort départementale (32 au total).

Vos représentants FO ont notés les efforts louables de la direction locale pour satisfaire au mieux les souhaits de mutations tant sur le plan géographique que sur le plan fonctionnel et ont donc voté pour ce mouvement.

Cependant, FO a critiqué le calendrier trop hétéroclite et trop tardif de ce mouvement de mutations. La direction locale l'explique par la mise en place des règles unifiées de gestion du personnel, partage ce point de vue et signale qu'elle a déjà fait remonter ce problème à la Direction Générale.

Vos représentants en CAP n° 1 : Fabrice MOUNIR, Patrick LE DINAHET

CONTACTEZ NOUS – REJOIGNEZ FO DGFIP

BULLETIN D'ADHESION FO DGFIP 35

NOM : . .

Prénom : . .

Grade : . .

Indice . .

Quotité travail . .

Affectation : . .

Déclare vouloir adhérer au Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section d'ILLE ET VILAINE.

Fait à

le

CELUI QUI NE SE BAT PAS A DEJA PERDU